

Règlement des compétitions 2021-2022

ATTENTION : en raison des règles sanitaires variables et le développement du COVID-19, les dates, les lieux et le nombre de séance pourront varier ainsi que le nombre de joueurs pouvant participé pourrait être limité. PASSE SANITAIRE Obligatoire.

Tous les participants aux compétitions doivent être licenciés au Comité Nièvre-Yonne et à jour de leur cotisation.

1. Dates, lieux et horaires du championnat régional

Les dates, lieux et horaires des compétitions régionales sont fixés par le présent règlement.

2. Règlement

Le présent règlement est soumis aux différents textes de la F.F.T, à savoir :

Fascicule 1 – Règles communes

Fascicule 2 – Donnes Libre

Fascicule 3 – Individuel

Fascicule 4 - Triplettes

Fascicule 5 - Quadrettes

Fascicule 6 – Coupe de France

3. Organisation

Le présent règlement précise les modalités d'organisation des compétitions se disputant dans le Comité Nièvre-Yonne

4. Qualifiés

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve est calculé par la Commission de Compétition Nationale sur la base du nombre de licenciés de la saison 2020/2021 et sur le nombre de participants au Championnat du Comité Nièvre-Yonne lors de la saison 2019/2021.

Les joueurs qualifiés et remplaçants (ou capitaines des formations qualifiées et remplaçantes) devront donner leurs coordonnées (adresse, mail et tél.) au Président de la CCR (au Directeur d'épreuve ou à l'arbitre) qui les tiendra informés de la suite de la compétition.

5. Arbitrage

L'arbitrage est effectué par un arbitre régional désigné par le Président de la CCR ou le Directeur d'épreuve. Le Président de la CCR peut toutefois faire appel à un autre arbitre avec l'aval du Président de Zone.

6. Points de Classement National et Points de Performance

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN, seules les finales de Championnat Régional donnent droit à une attribution de PP. Seuls les joueurs marquants des PCN peuvent prétendre aux PP.

7. Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 15 € par compétition et par joueur sauf qualification en libre individuel, fixé à 20€ et les matchs par équipes, fixé à 5€/joueur et par match.

Ce droit d'inscription sert à payer les PCN, les arbitres, le matériel (jeux, feuilles de marque, diagrammes, informatique...) et à défrayer les joueurs du Comité qualifiés pour les phases finales de Championnats de France.

8. Inscriptions

Les inscriptions doivent être envoyées par les présidents de club pour les joueurs au plus tard 7 jours (sauf mention contraire) avant la date de l'épreuve par courriel au Président de la CCR. Passé ce délai les inscriptions ne seront prises en compte que si l'organisation de l'épreuve le permet.

9. Réclamations

Les réclamations concernant l'épreuve (ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément à l'article 34 et 35 du Fascicule1 –Règles communes de la FFT.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la commission compétition

10. Règles sanitaires (COVID-19)

Les règles sanitaires éditées par le gouvernement, les préfetures de la Nièvre et de l'Yonne et de la fédération de Tarot seront appliquées lors des diverses compétitions.

Règles communes à toutes les épreuves

Libre – Libre Duo - Inter club - Senior

Le joueur (ou l'intégralité de l'équipe) doit être présent et avoir réglé son inscription au plus tard 15 minutes avant l'épreuve. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 100 points par fraction de 5 minutes entamée (si 2 joueurs d'une même équipe sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). Après 30 minutes, plus aucun joueur n'est accepté.

Individuel

Tous les participants doivent se présenter sur le lieu de la compétition et avoir réglé leur inscription au plus tard 15 minutes avant l'épreuve. Les retardataires sont attendus mais subissent une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée. Après 15 minutes, plus aucun joueur n'est accepté.

Triplettes et Quadrettes

L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription au plus tard 15 minutes avant l'épreuve. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % (triplette) ou 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). La triplette ou la quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 15 minutes

Coupe de France

Au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents et avoir réglé l'inscription au plus tard 15 minutes avant l'épreuve. En cas de retard, l'article 14 du Fascicule 6 de la FFT sera appliqué.

Deuxième séance

Lorsqu'une deuxième séance est prévue, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre avant la fin de la première séance. Les mêmes pénalités (0,5 % ou 1PM ou 100 points) seront appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Proclamation des résultats

- Individuel : Un joueur qui ne sera pas présent, ou qui ne prévient pas l'arbitre, à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement.
- Formation : (triplette, quadrette, équipe) Une formation qui ne sera pas représentée au moins par son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement.

Coordonnées du Président de la Commission des Compétitions Régionales

Nom	Téléphone	Mail
TARDY David	06.51.20.01.74	shadaxlefou@gmail.com

QUADRETTES DIVISION 1

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur globale de la quadrette est supérieur à 25.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 16 octobre 2021 à la salle des fêtes de Pougny à 13h.
- Elimination possible de quadrettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de quadrettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 1 quadrette qualifiée pour la finale à Vichy du 12 au 13 février 2022

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Arnaud Guittier.

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 21-17-13-11-9-7-6-4-4-3-2-2

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par quadrette sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le vendredi 8 octobre 2021.

QUADRETTES DIVISION 2

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur globale de la quadrette est inférieur à 73.

Organisation

- Un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes D1 doit renoncer à la qualification de sa quadrette et le faire savoir au président de la CCR avant le 29 octobre 2021 s'il désire participer au championnat quadrettes D2.
- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 6 novembre 2021 à la salle des fêtes de St Pierre le Moutier à 13h00.
- Elimination possible de quadrettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de quadrettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 1 quadrette qualifiée pour la finale à Vichy du 12 au 13 février 2022

-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Julien Bez

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 10-8-6-5-4-3-3-2-2-1-1-1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par quadrette sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le vendredi 29 octobre 2021

QUADRETTES DIVISION 3

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la quadrette est inférieur à 26.

Organisation

- Un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes D1 ou D2 doit renoncer à la qualification de sa quadrette et le faire savoir au président de la CCR avant le 3 décembre 2021 s'il désire participer au championnat quadrettes D3.
- Le championnat régional est prévu en 2 séances samedi 11 décembre 2021 au club House à Auxerre à 12h00.
- La mise en place se fait par ordinateur.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 1 quadrette qualifiée pour la finale à Vichy du 12 au 13 février 2022

-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Patrick Giordano.

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 5-4-3-3-2-2-1-1-1-1-1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par quadrette sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le vendredi 3 décembre 2021

TRIPLETTES DIVISION 1

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur globale de la triplette est supérieur à 19.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 8 janvier 2022 au club House à Auxerre à 13H00.
- Elimination possible de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 2 triplettes qualifiées pour la finale nationale du 3 au 6 juin 2022 à Vichy.

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Patrick Giordano

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 21-17-13-11-9-7-6-4-4-3-2-2

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par triplette sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 2 janvier 2022.

TRIPLETTES DIVISION 2

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur globale de la triplette est inférieur à 67.

Les joueurs classés 1 ère série Carreau peuvent également disputer le championnat triplettes Division 2 s'ils sont accompagnés de 2 jeunes de moins de 19 ans classés promotion.

Un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes D1 doit renoncer à la qualification de sa triplette et le faire savoir au président de la CCR avant le 28 janvier 2022 s'il désire participer au championnat triplettes D2.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 22 janvier 2022 à la salle des fêtes de Lindry à 13H00.
- Elimination possible de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 1 triplette qualifiée pour la finale nationale du 3 au 6 juin 2022 à Vichy.

-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Julien Bez.

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 10-8-6-5-4-3-3-2-2-1-1-1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par triplète sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le vendredi 16 janvier 2022.

TRIPLETTES DIVISION 3

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur globale de la triplète est inférieur à 20.

Un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes D1 ou D2 doit renoncer à la qualification de sa triplète et le faire savoir au président de la CCR avant le 11 février 2022 s'il désire participer au championnat triplettes D3.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 19 février 2022 à la salle des fêtes de St Pierre le Moutier à 12H00.
- Elimination possible de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 1 triplète qualifiée pour la finale nationale du 3 au 6 juin 2022 à Vichy.

-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Oliver Aubert

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 5-4-3-3-2-2-1-1-1-1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par triplète sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le vendredi 11 février 2022.

INDIVIDUEL 1ère SERIE - Finale de Zone

Date et lieu du qualificatif

Le qualificatif est organisé au niveau de la ligue avec l'ALLIER et Nièvre Yonne.

Le samedi 4 décembre 2021 à **lieu inconnu à ce jour**

Les modalités seront communiquées ultérieurement par le président de Zone.

Règlement

Articles 1, 3, 4, 5, 20 à 40 et 46 à 55 du règlement des compétitions de la FFT.

Tous les joueurs licenciés des comités concernés, classés 1ère série ou 1ère série hors quota ou ex 1ère série Nationale ou ex champion de France Open ou D1 ou 1ère série ou Vainqueur de la coupe de France par équipes (depuis 2002) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

Organisation

Le président de ZONE est chargé de l'organisation de ce championnat.

Qualifiés

Les 5 premiers joueurs du regroupement seront qualifiés pour la finale nationale.

Arbitrage

L'arbitre du championnat sera effectué par

PCN et PP

Indice PCN pour la demi-finale : 1,5

Indice PCN pour la finale du regroupement : 1,8

Attribution de PP lors de la finale de ligue: En fonction du nombre de participants selon la réglementation FFT

Le règlement de la zone 86 sera finalisé par le Président de Zone

Série 1	Attribution de PP												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
16	20	16	13	11	9	7	6	5					
20	21	17	14	11	9	7	6	5	4	3			
24	22	18	15	12	10	8	6	5	4	3	3	3	
28	23	19	15	12	10	8	7	5	4	4	3	3	
32	24	20	16	13	10	8	7	6	5	4	3	3	
36	25	20	16	13	11	9	7	6	5	4	3	3	
40	25	20	16	13	11	9	7	6	5	4	3	3	
44	25	20	16	13	11	9	7	6	5	4	3	3	
48	25	20	16	13	11	9	7	6	5	4	3	3	
52	25	20	16	13	11	9	7	6	5	4	3	3	

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant 20 novembre 2021.

INDIVIDUEL 2ème SERIE

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne classés 2^{ème} série peuvent participer à ce championnat.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 23 avril 2022 à la salle A. Croizat à Imphy à 13H00.
- Elimination possible entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 3 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 26 au 29 mai 2022 à Evian.

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Pascal Le Royer.

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité :

Série 2	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	10	8	7	6	5	4	3	3				
20	10	8	7	6	5	4	3	3	2	2		
24	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2	2	2
28	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2	2	2
32	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2
36	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2
40	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
44	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
48	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
52	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 14 avril 2022.

INDIVIDUEL PROMOTION

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne classés 3^{ème} série ou 4^{ème} série peuvent participer à ce championnat.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 23 avril 2022 à la salle A. Croizat à Imphy à 13H00.
- Elimination possible entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 4 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 26 au 29 mai 2022 à Evian.
-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Julien Bez

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité :

Promotion	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	5	4	4	3	3	2	2	2				
20	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1		
24	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
28	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
32	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
36	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
40	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
44	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
48	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
52	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
56	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
60	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
64	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 14 avril 2022.

INDIVIDUEL OPEN

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir) samedi 29 janvier 2022 à la salle des fêtes de Chateauneuf-Val-de-Bargis et une éventuelle finale à 16 joueurs (selon le nombre initial de joueurs, supérieur à 52)
- Elimination possible entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de joueurs entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 6 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 26 au 29 mai 2022 à Evian.
-

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par un arbitre extérieur ou David TARDY

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité : 21-17-13-11-9-7-6-4-4-3-2-2

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant 21 janvier 2022.

INDIVIDUEL SENIOR

Exceptionnellement cette année, il y aura 2 championnats (rattrapage saison 2019/2020 et celui de la saison 2021-22). Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne ayant 60 ans ou plus au 31/12/21 (uniquement pour celui de la saison 2021-22) peuvent participer à ce championnat.

Rattrapage saison 2019/2020

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (matin et après-midi) mardi 28 septembre 2021 à 9h à la salle des fêtes de Saint-Benin.
- Elimination possible entre les 2 séances suivant le nombre de participants.

- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de joueurs entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 6 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 29 octobre au 1 novembre 2021 à Vichy

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par Olivier Aubert

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité :

Ind Sen	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	3	3	2	2	2	1	1	1				
20	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1		
24	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
28	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
32	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
36	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
40	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
44	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
48	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
52	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
56	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
60	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
64	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
68	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
72	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
76	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
80	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
84	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
88	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
92	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
96	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
100	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 17 septembre 2021.

saison 2021-22

Organisation

- Le championnat régional est prévu en deux séances (matin et après-midi) mardi 5 avril 2022 à 9h à la salle des fêtes de Saint-Benin.
- Elimination possible entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de joueurs entre les deux séances.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 6 joueurs qualifiés pour la finale nationale en septembre 2022 à Portes les Valence.

Arbitrage

- L'arbitrage du championnat régional sera effectué par David TARDY

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- Attribution de PP lors de la finale du Comité :

Ind Sen	Attribution de PP												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
16	3	3	2	2	2	1	1	1					
20	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1			
24	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
28	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
32	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1
36	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1
40	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1
44	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1	1
48	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
52	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
56	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
60	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
64	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1	1
68	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1	1
72	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1	1
76	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1	1
80	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
84	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
88	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
92	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
96	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
100	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 25 mars 2022.

COUPE DE FRANCE

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à cette compétition.

ATTENTION !!! L'organisation a été modifiée ; Chapitre 3 du fascicule 6

Le **nombre d'équipes comité qualifiées** pour la finale nationale a été fixé par la CCN et les qualificatifs se déroulent en 2 étapes :

Phase1 --- Comité : 1 équipe qualifiée pour le comité Centre

Phase2 --- Finale Zone 86 : 3 équipes qualifiées pour la zone

Pour avoir l'ensemble du nombre de qualifiés pour la finale de zone, il faut un minimum de **8 équipes** pour la Nièvre-Yonne selon la formule suivante :

$$\text{(Nombre d'équipes qualifiées en zone x 2) + 1 + le nombre de qualifiés directs} \leq \text{Nombre d'équipes engagées}$$

PRINCIPE et DEROULEMENT

Ce championnat se déroulera en autant de stades (poules, matchs de cadrage, ...) que l'estime nécessaire la CCR pour impérativement se terminer par 2 tableaux:

- le tableau principal A et le tableau complémentaire B

L'inscription au Championnat implique l'acceptation du présent règlement et la participation à toutes les séances.

Les équipes se rencontrent aux lieux et heures choisis par le directeur de l'épreuve.

- Les capitaines d'équipes seront informés par le président de la CCR du règlement particulier pris en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- Les séances qualificatives régionales sont prévues (2 séances par journée) :
 - o samedi 19 mars 2022 à la salle des fêtes de Chateauneuf-Val-de-Bargis à 13h00.
 - o samedi 9 avril 2022 à la salle des fêtes de Chateauneuf-Val-de-Bargis à 13h00.
- Les matches initiaux se font par tirage au sort intégral puis par tableau

Qualifiés

- A l'issue des matches qualificatifs régionaux, il y aura 3 équipes qualifiées pour la finale de Zone le 23/06/22 à la Chapelle St Ursin (18) sous réserve de 8 équipes minimum inscrites et 1

équipe qualifiée directement pour le championnat de France qui aura lieu en novembre 2022 à

Arbitrage

- L'arbitrage sera effectué par Arnaud Guittier (9/04/22) – Laurent Bertonèche ou un arbitre régional du comité Nièvre-Yonne en fonction des disponibilités.

PCN et PP

- 500 PCN par match gagné pour chaque joueur ayant disputé au moins un quart temps du match gagné.
- PP attribué : 10PP au qualifié direct

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant 30 novembre 2021 – tirage au sort prévu le 29 janvier 2022.

LIBRE INDIVIDUEL

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ces qualificatifs

Déroulement

- Règlement FFT.
- Tables de 3 joueurs : si nécessaire, une ou plusieurs tables de 3 joueurs seront installées.
- Application du fascicule 2 – donnes libres
- Les 2 séances se jouent en 3 positions de 7 donnes avec déplacement FFT pour la première séance et meilleur contre meilleur à la deuxième séance.
- Mise en place de la 1^{ère} séance aléatoire par ordinateur.
- Elimination possible de joueurs entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 2 séances.

FINALE

- démarrage impératif à 13h00.
- La finale du championnat régional est prévue en 2 séances (après-midi) samedi 5 mars 2022 à Imphy (salle Ambroise Croizat).

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 25 février 2022. Aucune inscription sur place sauf si table de 3 joueurs.

Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

- David TARDY
- Olivier Aubert
- Patrick Giordano
- Pascal Le Royer
- Julien Bez
- Gilles Navarro

Inscription

- 20€ par joueur, réversion de gain non lié au nombre de joueur. Les montants seront donnés ultérieurement.

PCN et PP

- Finale du Comité : Indice PCN 1,8
- PP : 3 – 2 - 1.

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 10 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 15 au 18 avril 2022 à Pontarlier.

LIBRE SENIOR

Règlement

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne ayant 60 ans ou plus au 31/12/21 peuvent participer à ce championnat.

Déroulement

- Règlement FFT.
- Tables de 3 joueurs : si nécessaire, une ou plusieurs tables de 3 joueurs seront installées.
- Application du fascicule 2 – donnes libres
- Les 2 séances se jouent en 4 positions de 6 donnes avec déplacement FFT pour la première séance et meilleur contre meilleur à la deuxième séance.
- Mise en place de la 1^{ère} séance aléatoire par ordinateur.
- Elimination possible de joueurs entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points du joueur acquis pendant les 2 séances.
- La finale du championnat régional est prévue en 2 séances (matin et après-midi) le mardi 18 janvier 2021 à St Benin d'Azy à 9H00.

Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par Olivier Aubert

Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8

Pas de PP attribué lors de la finale du Comité.

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 7 janvier 2022

Qualifiés

- A l'issue de la compétition, il y aura 9 joueurs qualifiés pour la finale nationale du 28 au 31 mars 2022 à Saliès du Salat.

LIBRE DUO

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat.

Les équipes sont constituées de 2 joueurs licenciés dans le même comité.

Organisation

- Le championnat régional est prévu en 2 séances (après-midi) samedi 27 novembre 2021 à 13H à la salle Ambroise Croizat à Imphy
- 2 séances se jouent en 3 positions de 7 donnes avec déplacement FFT pour la première séance et meilleur contre meilleur à la deuxième séance.
- La mise en place de la séance est faite par l'ordinateur.
- Elimination possible d'équipes entre les 2 séances.
- Le classement final est établi par à l'issue de la séance

Qualifiés

- Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la finale nationale du 4 au 6 février 2022 à Vichy.

Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

- David TARDY
- Olivier Aubert
- Patrick Giordano
- Pascal Le Royer
- Julien Bez
- Gilles Navarro

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- PP : 3-2-1

Inscriptions

- Les fiches d'inscription sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant 19 octobre 2021.

INTERCLUBS -- LIBRE par 4

Tous les joueurs licenciés du Comité Nièvre-Yonne peuvent participer à ce championnat. Exceptionnellement cette année, il y aura 2 championnats (rattrapage saison 2019/2020 et celui de la saison 2021-22)

Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés **dans le même club.**

Composition des équipes selon les modalités du tableau suivant :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4
TOTAL	12	16	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144	192	256

Rattrapage 2019/20

Organisation

- Le championnat régional est prévu en 2 séances (matin et après-midi) samedi 25 septembre 2021 à St Pierre Le Moutier à 10H00
- Les 2 séances se jouent en 4 positions de 6 dames.
- La mise en place de la 1^{ère} séance est faite par l'ordinateur.
- Elimination possible d'équipes entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite par ordinateur d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 4 joueurs de l'équipe acquis

Qualifiés

- Les 3 premières équipes seront qualifiées pour la finale nationale du 8 au 10 octobre 2020 à Vichy.

Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

- David TARDY
- Olivier Aubert
- Patrick Giordano
- Pascal Le Royer
- Julien Bez
- Gilles Navarro

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- PP : 3-2-1.

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par club sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 17 septembre 2021.

Saison 2021-22

Organisation

- Le championnat régional est prévu en 2 séances (matin et après-midi) samedi 14 mai 2022 à St Pierre Le Moutier à 10H00
- Les 2 séances se jouent en 4 positions de 6 donnes.
- La mise en place de la 1^{ère} séance est faite par l'ordinateur.
- Elimination possible d'équipes entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite par ordinateur d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 4 joueurs de l'équipe acquis

Qualifiés

- Les 3 premières équipes seront qualifiées pour la finale nationale en novembre 2022 à XXX.

Arbitrage

L'arbitrage sera effectué par :

- David TARDY
- Olivier Aubert
- Patrick Giordano
- Pascal Le Royer
- Julien Bez
- Gilles Navarro

PCN et PP

- Indice PCN pour la finale du Comité : 1,8
- PP : 3-2-1.

Inscriptions

- Les fiches d'inscription par club sont à envoyer ou à remettre par les présidents de club au président de la CCR avant le 7 mai 2022.

Coupe de France

INDICES DE VALEUR		
Première Série Nationale	1	100
Première Série Pique	2	98
Première Série Cœur	3	96
Première Série Carreau	4	56
Première Série Trèfle	5	45
Deuxième Série Pique	6	14
Deuxième Série Cœur	7	11
Deuxième Série Carreau	8	8
Deuxième Série Trèfle	9	7
Troisième Série Pique	10	6
Troisième Série Cœur	11	6
Troisième Série Carreau	12	6
Troisième Série Trèfle	13	6
Quatrième Série Pique	14	5
Quatrième Série Cœur	15	5
Quatrième Série Carreau	16	5
Quatrième Série Trèfle	17	5

POINTS BONUS		
Première Série Nationale	1	0
Première Série Pique	2	0,5
Première Série Cœur	3	1
Première Série Carreau	4	2
Première Série Trèfle	5	3
Deuxième Série Pique	6	3,5
Deuxième Série Cœur	7	4
Deuxième Série Carreau	8	4,5
Deuxième Série Trèfle	9	5
Troisième Série Pique	10	5,5
Troisième Série Cœur	11	6
Troisième Série Carreau	12	6,5
Troisième Série Trèfle	13	7
Quatrième Série Pique	14	7,5
Quatrième Série Cœur	15	8
Quatrième Série Carreau	16	8,5
Quatrième Série Trèfle	17	9

TRIPLETTES

pour jouer en D1 :	IV > 19
pour jouer en D2 :	IV < 67
pour jouer en D3 :	IV < 20

QUADRETTES

pour jouer en D1 :	IV > 25
pour jouer en D2 :	IV < 73
pour jouer en D3 :	IV < 26